

## HORAIRE 2016 - 2017

**Section COIFFURE : UAA 2/2 STAGE 1 Coiffures & Permanentes de 120 heures à 240 heures**

**Du 19/09/16 au 01/06/17**

**Pour les 1ère année :** Accès au stage 1 à partir du mois de mars après les épreuves de février (Accord du Conseil des études pour commencer le stage)

**Pour les 2ème année :** Accès au stage 1 directement

### Permanences de Stage 1 - Mr THIRIFAYT - Secrétariat ou 258

Du 20/09/16 au 30/11/16 : les MARDIS de 16h20 à 17h

Du 01/12/16 au 23/02/17 : les JEUDIS de 16h30 à 18h

Du 09/03 au 01/06/17 : les MARDIS de 16h30 à 18h et les JEUDIS de 15h30 à 17h

#### Avant de réaliser le Stage, vous devrez

Soumettre votre lieu de stage à Mr THIRIFAYT,

Compléter 3 conventions de stage et les remettre pour signature (comptez 1 semaine de délai avant de commencer le stage)

Pour commencer votre stage, les conventions doivent être signées et chaque partie doit posséder son exemplaire (1 école, 1 étudiant, 1 maître de stage).

Vous recevrez 3 documents : la convention de stage, le carnet de stage (présences) et le carnet de bord

#### Pendant le stage, vous devrez

Avoir en votre possession votre convention de stage signée (à montrer aux inspecteurs en cas de contrôle)

Avoir en votre possession votre carnet de stage (votre maître de stage doit signer chaque jour presté)

Tenir à jour votre carnet de bord > Mr Thirifayt peut vous le demander pour contrôle des tâches effectuées.

Chaque absence au stage doit être justifiée par un CM, elle doit être récupérée. Notez les jours de récupération dans votre convention et donnez une copie à Mr Thirifayt.

Profitez des permanences pour expliquer votre expérience de stage ou signaler tout problème

#### Fin du stage - Evaluation

Lorsque toutes vos heures de stage sont terminées, rencontrez Mr Thirifayt lors des permanences et remettez-lui votre carnet de stage (présence), ainsi que votre carnet de bord.

Nous nous occupons d'envoyer l'évaluation à votre maître de stage. Néanmoins, assurez-vous que tous les documents sont en ordre avant la fin de la période de stage

**Le stage doit être clôturé pour le jeudi 01/06/17 au plus tard**